



Elmar Mammadyarov

Ministre des Affaires étrangères d'Azerbaïdjan

L'Azerbaïdjan, un pont entre les civilisations



Monsieur le Ministre, l'Azerbaïdjan apparaît comme un pivot entre l'Europe et l'Asie, ce qui lui confère un rôle central dans une région du monde en proie à de nombreuses tensions. Quelles sont les lignes de force que votre diplomatie entend mettre en œuvre ? Dans cet esprit, quels partenariats souhaitez-vous mettre en œuvre avec vos grands voisins, Russie, Turquie, Iran ?

L'Azerbaïdjan est un pont à l'intersection des civilisations, de l'Est et de l'Ouest, de l'Asie et de l'Europe. Dans cette région, considérée comme géopolitiquement ultra-sensible, notre pays promeut le renforcement d'une coopération et d'une amitié régionales fortes, l'expansion de la paix, la stabilité et la sécurité. Il joue également le rôle de centre de coopération régionale grâce à sa politique étrangère multi-vectorielle, équilibrée et indépendante. En ce sens, le développement d'une coopération mutuellement bénéfique avec les pays voisins est une orientation prioritaire de la politique étrangère de l'Azerbaïdjan.

Nous sommes satisfaits du niveau actuel des relations amicales bilatérales et des partenariats stratégiques entre la Turquie, la Russie, l'Iran et l'Azerbaïdjan, qui mène actuellement des initiatives sur le renforcement de ces relations sous la forme d'une coopération régionale trilatérale.

Les formats de la coopération Azerbaïdjan-Iran-Turquie et Azerbaïdjan-Iran-Russie en sont une parfaite

illustration. L'un des projets importants de la coopération Azerbaïdjan-Iran-Russie est celui du Corridor de transport Nord-Sud. Ce projet implique la création d'un nouveau corridor de transport efficace et accessible de l'Océan Indien vers l'Europe du Nord et intégrant les systèmes ferroviaires des trois pays. Notre pays déploie le corridor de transport Est-Ouest avec les pays partenaires voisins et stratégiques, la Géorgie et la Turquie. À ce titre, nous sommes

satisfaits de voir la mise en exploitation depuis 2017 du chemin de fer Bakou-Tbilissi-Kars. L'expérience de l'UE montre que les chemins de fer sont un outil sérieux, qui contribue au bien-être des peuples, au rapprochement des hommes et au renforcement du dialogue entre les cultures et les civilisations.

Votre pays attache une importance réelle à la liberté religieuse et reconnaît à toutes les confessions le droit de pratiquer leur culte librement. C'est l'une des spécificités de l'Azerbaïdjan aux frontières de l'Iran. Pensez-vous qu'il s'agit d'une des clés pour réussir à rester au centre de l'échiquier politique international ?

Historiquement, les représentants des diverses religions et cultures ont toujours vécu en paix et en sécurité

en Azerbaïdjan. La diversité est une composante sociale et presque un mode de vie du peuple azerbaïdjanais. Ce n'est pas par un effet du hasard qu'à l'initiative du Président de l'Azerbaïdjan, l'année 2016 a été déclarée « *Année du multiculturalisme* » et celle de 2017 « *Année de la solidarité islamique* ». Le Gouvernement azerbaïdjanais favorise le rayonnement des traditions culturelles des différentes composantes de la société, en menant une politique volontariste. Les Musulmans, les Chrétiens orthodoxes et catholiques, les Juifs et les représentants des autres confessions vivent dans une atmosphère de respect et de compréhension mutuels et s'invitent respectivement à leurs fêtes religieuses. Les Musulmans chiites et les Sunnites prient ensemble.

Étant membre de l'Organisation de la coopération islamique et du Conseil de l'Europe, l'Azerbaïdjan est également l'un des très rares pays qui a lancé le « Processus de Bakou » en invitant ces deux institutions et leurs États membres. Cette année marque le dixième anniversaire du « Processus de Bakou ». Sur la base de son expérience nationale, l'Azerbaïdjan contribue activement au dialogue entre les cultures et les civilisations, accueille des événements, tels que le « *Forum International Humanitaire de Bakou* » ou le « *Forum mondial sur le dialogue interculturel* ».

L'accueil, dans sa capitale, Bakou, des premiers Jeux Européens en 2015 et des Jeux de la Solidarité Islamique en 2017, est un signe fort de la politique volontariste de dialogue entre les cultures et les civilisations. Ce n'est pas un hasard si, lors de sa visite en Azerbaïdjan en septembre 2016, le Pape François a qualifié le pays de « *pont entre les civilisations* ».

L'occupation par l'Arménie des territoires azerbaïdjanais et la présence physique des forces armées arméniennes dans les territoires occupés de notre pays constituent une menace des plus sérieuses pour la paix et la sécurité de l'Azerbaïdjan et de la région. Comme lors de la première Guerre mondiale, les troupes dans les territoires occupés ont creusé des tranchées qui laissent les soldats dans un face à face dangereux.

L'Azerbaïdjan considère les éléments du « *soft power* », tels que la diversité et le dialogue entre les civilisations, comme des composants fondamentaux pour garantir la paix et la sécurité internationale ; il continuera à y œuvrer systématiquement, autant que faire se peut.

La politique étrangère azerbaïdjanaise reste dominée par le dossier du Haut-Karabagh... Où en est-on dans ce conflit ?

La base du conflit arméno-azerbaïdjanais du Haut-Karabagh est le fait d'une agression et occupation militaire de la part de l'Arménie. Déclenché à la fin des années 1980 dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabagh et accompagné d'actes terroristes, le séparatisme agressif a revêtu une forme d'agression militaire ouverte de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan juste après l'effondrement de l'URSS.

En recourant à la force militaire, l'Arménie a perpétré une épuration ethnique contre plus d'un million d'Azerbaïdjanais en occupant la région du Haut-Karabagh et les régions adjacentes de l'Azerbaïdjan. Le défaut de mécanisme de prévention face au séparatisme, le « *deux poids, deux mesures* », ont conduit à la tragédie que nous connaissons aujourd'hui. Par conséquent, des mesures sérieuses devraient être prises pour contrer les tendances séparatistes qui se font jour en Europe et les prévenir. Il doit y avoir une position définie et non ambiguë contre toutes les formes et manifestations du séparatisme.

L'occupation par l'Arménie des territoires azerbaïdjanais et la présence physique des forces armées arméniennes dans les territoires occupés de notre pays constituent une menace des plus sérieuses pour la paix et la sécurité de l'Azerbaïdjan et de la région. Comme lors de la première Guerre mondiale, les troupes dans les territoires occupés ont creusé des tranchées qui laissent les soldats dans un face à face dangereux.



Les quatre résolutions 822, 853, 874 et 884 du Conseil de sécurité adoptées en 1993 constituent la position claire et sans équivoque de la communauté internationale sur l'agression arménienne contre l'Azerbaïdjan. Ces résolutions affirment l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, sa souveraineté, l'inviolabilité de ses frontières et confirment que le Haut-Karabagh fait partie intégrante de l'Azerbaïdjan. Elles exigent le retrait immédiat, complet et sans réserve des forces d'occupation de tous les territoires occupés azerbaïdjanais. Ces résolutions constituent la base du mandat des Co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, dont la France est membre.

Pour réaliser des progrès dans le règlement politique du conflit, le retrait des troupes arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan devrait être un préalable et le facteur de risque militaire devrait être éliminé.

Une guerre, un cessez-le-feu, 25 000 morts et 1 million de personnes réfugiées et déplacées...

Je vous remercie d'avoir abordé l'aspect humanitaire du conflit. Nos partenaires européens mettent souvent les questions relatives aux droits de l'Homme en avant lors de nos échanges. Mais dans le même temps, ils ignorent les droits de 250 000 Azerbaïdjanais expulsés d'Arménie, de leurs foyers ancestraux, plus de 40 000 expulsés du Haut-Karabagh, qui représentaient plus de 20% de sa population selon l'État en 1989, et environ 700 000 Azerbaïdjanais déplacés de 7 régions adjacentes occupées de l'Azerbaïdjan. Leur droit de vivre en paix, en sécurité, de retourner dans leurs maisons, villages et villes, devraient faire l'objet de toute l'attention de nos partenaires de l'UE et des organisations de défense des droits de l'Homme.

À cet égard, la politique de nettoyage ethnique contre les Azerbaïdjanais en Arménie et aussi dans les territoires occupés constitue la pire catastrophe humanitaire en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre de la politique d'occupation de l'Arménie, de nombreux crimes de guerre, crimes contre l'Humanité, génocides ont été commis. Le génocide de Khodjaly est l'une des pages les plus sanglantes du conflit : 600 civils, dont des enfants, des femmes et des personnes

âgées, ont été exterminés à la suite de l'attaque par les forces armées arméniennes en février 1992.

Un autre aspect humanitaire du conflit, pour le moins tragique, sont les détenus de guerre et les personnes disparues. Plus de 4 000 prisonniers de guerre, dont de nombreux civils, sont considérés comme portés disparus. Les familles attendent des informations sur le sort de leurs proches depuis plus de 25 ans. Il y a quelques années, deux ressortissants azerbaïdjanais, Dilgam Asgerov et Shahbaz Qouliyev, ont été pris en otage par les forces armées arméniennes, alors qu'ils se rendaient sur les tombes de leurs parents dans la région de Kelbajar, qui est sous occupation arménienne. Ils sont à ce jour toujours retenus captifs par l'Arménie.

Considérant ce qui vient d'être mentionné, nous approuvons l'attention que la France, en tant que Co-présidente du groupe de Minsk de l'OSCE, porte aux aspects humanitaires du conflit, plus précisément la question des personnes disparues.

Ya-t-il, selon-vous, une solution au conflit ?

Toute la communauté internationale, y compris les résolutions du CS de l'ONU reconnaissent le Haut-Karabagh comme partie intégrante de l'Azerbaïdjan et soutiennent son intégrité territoriale et sa souveraineté à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Arménie continue, en ayant recours à la force, de violer l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre pays en menant une politique d'obstruction contre la volonté et la position de la communauté internationale.

Les ressources du processus de négociation pour résoudre le conflit ne sont pas encore épuisées. La résolution du conflit contribuera à l'édification complète d'une coopération régionale, à l'assurance de la paix durable et à la sécurité dans la région. Tout d'abord, la population arménienne sera en mesure de bénéficier de possibilités de coopération. Pour cela, comme il est indiqué dans les résolutions du Conseil de sécurité

de l'ONU, il faut mettre fin au fait de l'occupation. Ainsi, les forces armées arméniennes doivent se retirer des territoires occupés de l'Azerbaïdjan et assurer le retour des personnes déplacées azerbaïdjanaises.

Aujourd'hui, l'Arménie s'obstine dans sa politique d'occupation, et dans le même temps parle de paix. Cette attitude n'est en rien sérieuse et responsable. Enfin, les dirigeants arméniens doivent comprendre que les tentatives pour modifier les frontières internationalement reconnues des États sont, non seulement inadmissibles, mais surtout inacceptables.

Comment voyez-vous la suite du processus de paix engagé par le Groupe de Minsk ?

La réponse à cette question sera malheureusement courte : l'absence de résultat. À la suite de plus de 25 ans d'activité de médiation, la libération des territoires occupés de l'Azerbaïdjan et le retour des personnes déplacées dans leur maison natale ne sont pas encore réalisés. Le document sur le mandat des Co-présidents du Groupe de Minsk spécifie qu'ils doivent être guidés par les résolutions pertinentes du CS de l'ONU, de l'Acte d'Helsinki et les normes et les principes du droit international. Conformément aux résolutions 822 et 853 du CS de l'ONU, le Groupe de Minsk a élaboré et approuvé un plan d'actions envisageant des mesures immédiates de retrait des troupes arméniennes hors des territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Mais jusqu'à présent, ce plan d'actions n'a pas été mis en œuvre et reste lettre morte. Il faut prendre en considération que les pays



Co-présidents du Groupe de Minsk sont membres permanents du CS et, selon le règlement de l'ONU, ils portent la responsabilité de la paix et de la sécurité.

J'aimerais rappeler un fait. À l'initiative du Président français, en novembre 2014, une réunion des Présidents azerbaïdjanais et arméniens s'est tenue à Paris. Des questions concrètes ont fait l'objet de discussions lors de cette dernière, mais juste après cette réunion, l'Arménie a lancé dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan des exercices militaires, avec la participation de plus de 40 000 soldats et tenté de perturber les négociations engagées.

Nous soutenons les efforts déployés par les pays Co-présidents du Groupe de Minsk pour résoudre le conflit, mais des mesures plus concrètes et plus efficaces s'imposent. Les Co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE ne devraient pas permettre que les négociations soient stoppées par l'Arménie ; ils devraient rendre effective par des pressions politico-diplomatiques l'évacuation des territoires occupés par l'armée arménienne. Dans cette hypothèse, des progrès pourraient être réalisés par voie de négociations.

Actuellement, on peut observer une intensité des échanges et pourparlers pour favoriser le processus de négociation. L'Azerbaïdjan poursuivra, avec les Co-présidents, des efforts dans ce sens. En tant que pays victime d'une occupation et ayant subi une épuration ethnique d'un million de ses citoyens, l'Azerbaïdjan

(Suite page IV)

(Suite de la page III)

est la partie la plus intéressée à ce règlement rapide du conflit et ce, par la voie pacifique. À cet égard, nous espérons que Paris continuera à participer activement au processus de règlement du conflit arméno-azerbaïdjanais du Haut-Karabagh.

En effet, un règlement équitable de ce conflit sur la base du respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale des États créera les

nous de travailler avec la France sur l'intégration européenne de l'Azerbaïdjan. C'est l'élément crucial de la stratégie de l'équilibre de la politique étrangère et du progrès de notre pays qui se trouve dans des conditions géopolitiques complexes.

Nous sommes reconnaissants à Paris pour sa position constructive et sa contribution au succès du Sommet du partenariat oriental de Bruxelles, qui s'est tenu le 24 novembre dernier,



conditions d'une croissance durable de la région du Caucase du Sud et d'une large coopération régionale. Cela profitera, non seulement aux pays de la région, mais aussi à nos partenaires européens, y compris la France.

Comment définiriez-vous les relations entre la France et l'Azerbaïdjan ?

Les échanges entre nos deux pays sont à un niveau très élevé et s'incrinvent de manière stable et dans différentes domaines. Notre agenda comprend un dialogue politique régulier sur les relations bilatérales et la sécurité régionale, les projets majeurs dans les secteurs du commerce, de l'économie et de l'investissement, une coopération inter-régionale active, ainsi qu'une coopération dans les sphères scientifique, éducative et culturelle.

L'Azerbaïdjan est un partenaire commercial de premier plan pour la France dans la région du Caucase du Sud. Il est aussi un centre régional pour l'étude de la langue française.

Nous sommes également intéressés par le développement de la coopération avec la France, notre partenaire principal dans l'UE, dans le cadre des organisations internationales. À ce titre, il est très important pour

pour soutenir notre politique d'intégration européenne. La déclaration finale du Sommet a réaffirmé le soutien à l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Azerbaïdjan, a noté les progrès dans les travaux sur un nouvel accord entre l'UE et l'Azerbaïdjan.

L'orientation pro-européenne de Bakou est importante pour notre pays, mais aussi pour l'UE elle-même. L'Azerbaïdjan est un pays musulman laïc, un pont actif de dialogue et de coopération entre l'Europe et l'Asie, l'Europe et le monde de l'Islam.

C'est un facteur de stabilité et de sécurité pour toute la région, en proie au feu du fanatisme religieux et de l'extrémisme.

Comme nous l'avons souligné, c'est également un facteur de développement, car Bakou initie et met en œuvre de façon très concrète des projets qui relient aujourd'hui les continents et créent des milliers d'emplois dans les pays d'Asie, du Caucase et d'Europe.

Nous attendons que l'UE et ses membres comprennent le rôle stratégique de l'Azerbaïdjan dans cette région du monde. ■

Propos recueillis
par Olivier de Tilière et
Pauline Wirth du Verger



Cercle de réflexion faisant le lien entre la société civile et les acteurs du monde politique et parlementaire, le Comité de l'Europe pour les Etudes et Informations Parlementaires (CEEIP), dit « Comité de l'Europe », a pour vocation de fédérer des organisations qui, dans le cadre de leurs domaines de compétence, fournissent informations et données aux assemblées parlementaires et aux médias, tout en contribuant à faire rayonner l'image de l'Europe et de ses principales réalisations...

www.comitedeleurope.eu

Campagne d'information du CEEIP
Contact : secretariat@comitedeleurope.eu
59, Avenue Victor Hugo, (F) 75116 Paris